

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Été 2021

Vol. 134



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	8
Loisirs et sports	11
Informations diverses	13

Prochaine réunion du conseil : 5 juillet à 19h30

Le mot du maire

COVID 19

Après une troisième vague, nous sommes présentement dans une embellie. Les mesures sanitaires auront mis notre patience et nos nerfs à vif et nous avons hâte que tout ça soit derrière nous. Nous disons souvent que la COVID a le dos large et nous avons raison. Dans les entreprises comme dans les municipalités, les dossiers sont parfois remis, souvent ralentis, pour toutes sortes de raisons (personnel malade, en télétravail, impossibilité de rencontres de citoyens en groupe pour des dossiers complexes, consultations publiques plus difficiles et moins efficaces, etc.). Encore plusieurs citoyens ne sont pas familiers avec les conférences et réunions virtuelles. Des dossiers ont carrément été remis d'un an et plus.



À ceux qui sont dans le déni, qui disent que ce virus n'est pas plus grave qu'une bonne grippe et que le nombre de décès est comparable, je réponds que si tous les gouvernements n'avaient pas appliqué toutes les mesures sanitaires (fermetures des frontières, couvre-feu, confinement, fermeture de commerces, distanciation, masques, etc.), le nombre d'hospitalisations et de décès auraient monté de façon exponentielle. Je crois fermement que le salut passe par le vaccin, car il pourrait arriver un variant beaucoup plus virulent et contagieux qui nous mènerait je ne sais où. J'exhorte donc ceux qui se croient assez forts pour affronter le virus sans vaccin à penser aux autres qui sont plus vulnérables. Nous sommes dans une société où la dépendance des uns envers les autres est grande, où l'individualisme n'a pas toujours sa place et je pense que c'est le cas présentement. Le vaccin peut nous éviter une quatrième vague.

Investissements dans les infrastructures

Nous avons investi, au cours des dix dernières années, pas moins d'un million de dollars sur la route des Fondateurs, près de deux millions pour les infrastructures (eau, égout et chaussée) dans le périmètre urbain et plus d'un million six cent mille pour le prolongement du réseau d'eau potable au lac du Camp et dans un secteur de la baie Cascouia. À cela s'ajoute le réseau d'approvisionnement en eau potable à partir des puits d'Hébertville, un projet de 24 000 000 \$ qui a coûté un peu plus d'un million à la municipalité de Larouche, une fois la subvention enlevée et la répartition faite avec les autres municipalités selon la consommation réservée. Nous avons également dépensé près d'un million dans la réfection des installations aux étangs d'épuration. L'ouverture de la rue Vaillancourt a nécessité quant à elle un investissement de près d'un demi-million de dollars. Pour la construction de la rue Lévesque et de l'hôtel de ville, nécessitant également le prolongement de la rue Gagné, il s'agit d'un projet de sept millions de dollars qui a vu le jour grâce à des subventions gouvernementales. À ceux-là s'ajoutent un bon nombre d'investissements plus modestes. Bien sûr, certains peuvent trouver que ça ne va pas assez vite, mais la plupart de ces projets ont été

Le mot du maire

réalisés grâce à des subventions gouvernementales pour maximiser nos investissements en vue d'en faire plus avec le même argent. Cela retarde peut-être les investissements, mais il faut aussi tenir compte de nos capacités de payer. Certains diront qu'on devrait en mettre plus sur les routes et moins sur les égouts, l'eau potable et le développement de nouvelles rues, mais il s'agit là d'un grand débat que je ne ferai pas ici. Je crois cependant qu'une municipalité qui n'investit pas dans son développement est une municipalité qui risque de se dévitaliser.

En ce qui nous concerne, la municipalité a vu croître sa population de plus de 60 %. Un plan quinquennal vous est présenté en page 7 du journal, vous y verrez les investissements futurs sur lesquels nous travaillons présentement. On ne se lève pas un matin en disant qu'on refait telle ou telle route. Les projets demandent une préparation qui peut s'échelonner sur deux, trois, voire même quatre ans.

Prudence et respect sur les réseaux sociaux

Il est important de savoir que la seule page Facebook que la municipalité de Larouche gère est celle dénommée @MunicipaliteDeLarouche. Les autres groupes ou pages, tel que Amis de Larouche, ne sont en aucun cas liés à la municipalité. En effet, ce sont des citoyens qui gèrent ces groupes. Si vous avez à prendre contact avec la municipalité, veuillez le faire via la page Facebook @MunicipaliteDeLarouche ou encore par téléphone ou courriel.

Les réseaux sociaux sont souvent utiles pour échanger de l'information, mais trop souvent ils deviennent des outils de défoulement collectif. C'est dommage, car les commentaires de quelques personnes peuvent laisser croire que tout va mal alors que c'est souvent le contraire. Le négativisme laisse toujours un goût amer à ceux qui le lisent et il n'est jamais constructif. Il démolit sans proposer de solution concrète.

Je prends pour exemple un événement qui s'est produit la fin de semaine du 5 juin. Un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule sur la route des Fondateurs, près de la voie ferrée, et se retrouve sur un terrain privé. Une personne dans un groupe demande ce qui s'est passé et s'il y a des blessés. Et voilà que ça part dans toutes les directions. Une personne répond que la route des Fondateurs est en mauvais état et en fin de vie (quel rapport avec l'accident?), une autre s'empresse de répondre qu'il faudrait des dos d'ânes partout dans les rues de la municipalité (le tronçon où a eu lieu l'accident ressemble présentement à une zone de guerre, s'il faut y ajouter un dos d'âne...). Une autre personne affirme que le véhicule circulait à 120 km/h et que le conducteur était ivre. Cette personne a-t-elle vérifié ses allégations? Je ne pense pas, les policiers sur place n'ont pas arrêté le conducteur. Il est fort probable que le véhicule dépassait les 50 km/h permis dans le secteur, mais 120 km/h, d'où vient cette information?

Le mot du maire

Les traces de freinage de l'accident commencent dans la voie opposée ce qui laisse croire à une distraction ou peut-être que le conducteur s'est endormi. Je pense qu'il faut être prudent avant d'écrire de telles affirmations sur les réseaux sociaux qui, si elles s'avèrent fausses, pourraient donner lieu à des poursuites en diffamation!

Je lisais dans le Quotidien du 10 juin qu'un juge avait condamné quelqu'un à payer 26 000 \$ à une autre personne pour diffamation sur Internet. Je crois que nous allons voir de plus en plus de ces jugements. Dans l'événement que j'ai évoqué, si le conducteur avait été un citoyen du village bien connu, sa réputation aurait été entachée, peut-être à tort.

Sur les réseaux sociaux, prudence. Ne laissons pas les émotions prendre le dessus sur le rationnel.

Élections municipales

Des élections municipales se tiendront en novembre, la vitalité de la démocratie passe par un plus grand nombre et une plus grande variété de candidats aux élections. J'espère que plusieurs citoyens et citoyennes songent à déposer leur candidature.

Pour ma part, j'ai déjà annoncé que je ne me représente pas. Après 26 ans à la table du conseil municipal, je suis devenu une vieille souche, je pense qu'il est temps de tirer ma révérence et de céder la place à du sang neuf. Je m'engage envers la personne élue à la mairie à collaborer pour un transfert harmonieux des dossiers.

Parlant de vieille souche, Denis Lalonde nous a également avisé de son retrait de la politique municipale après 28 ans d'implication active. Quand on dit implication active, c'est particulièrement vrai dans son cas. Denis a piloté de nombreux dossiers dans différents domaines et les a toujours traités avec rigueur ainsi que professionnalisme. J'en profite donc pour le remercier de toutes ces années consacrées à notre communauté. Il n'a pas compté ses heures et au salaire que reçoivent les conseillers municipaux à Larouche il ne l'a sûrement pas fait pour l'argent. Un grand merci, Denis.

L'été est à nos portes et je nous souhaite à tous un été dans le déconfinement qui nous permet de renouer avec nos proches.

Le mot du maire

Rapport annuel de la municipalité

Tel que prescrit par l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, à titre de maire, je dépose le rapport annuel de la municipalité de Larouche exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2020.

Rapport financier au 31 décembre 2020

La municipalité a terminé l'exercice financier 2020 avec un déficit de 13 885 \$. Ce déficit s'explique par des revenus de 35 425 \$ que nous avons reçus après la fermeture de l'année financière et qui ont été comptabilisés en 2021.

Rapport du vérificateur externe

Le rapport financier 2020 consolidé a fait l'objet d'un audit par la firme Mallette. Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'auditeur émet également un rapport sur le taux global de taxation de la municipalité au 31 décembre 2020; ce taux était de 1,37 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux global de taxation représente les revenus totaux de taxes de la municipalité (taxes foncières et de services) divisé par l'évaluation foncière moyenne de l'année.

Conclusion

En plus de vous être expédié via cette édition du Rappel, le rapport est publié sur le site web de la municipalité dans la section *Budget et états financiers* sous l'onglet *Documentation*. Également, une copie sera affichée dans les deux endroits prescrits par le conseil municipal (à l'hôtel de ville et au centre communautaire). Pour toutes questions ou informations, vous pourrez contacter le bureau de la municipalité et il nous fera plaisir de vous répondre. Mes remerciements à tous les membres du conseil municipal pour leur collaboration franche et entière ainsi qu'aux employés municipaux pour leur travail assidu et le suivi des dossiers effectués.

Nous reproduisons à la page 6 du journal le sommaire des résultats.

Pour le rapport financier complet (93 pages), vous pouvez vous adresser au bureau du directeur général (418 695-2201, 3601 ou dg@larouche.ca).



Le mot du maire

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020		2019
Revenus			
Fonctionnement	2 784 228	3 205 205	2 923 953
Investissement		382 094	236 882
	2 784 228	3 587 299	3 160 835
Charges	2 194 551	3 145 231	2 874 237
Excédent (déficit) de l'exercice	589 677	442 068	286 598
Moins : revenus d'investissement		(382 094)	(236 882)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	589 677	59 974	49 716
Éléments de conciliation à des fins fiscales		732 408	716 849
Remboursement de la dette à long terme	(584 127)	(484 127)	(473 819)
Affectations			
Activités	(173 250)	(294 892)	(242 184)
Excédent (déficit) accumulé	167 700	(27 248)	64 548
	(589 677)	(73 859)	65 394
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		(13 885)	115 110
SOMMAIRE DES REVENUS	2020 Budget	2020 Réalisations	2019 Réalisations
Fonctionnement			
Taxes	2 270 050	2 312 854	2 181 229
Compensations tenant lieu de taxes	44 822	41 714	42 045
Transferts	179 462	289 780	134 078
Services rendus	63 904	78 232	56 287
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placement de portefeuille	206 250	462 321	418 566
Autres	19 740	20 304	91 748
	2 784 228	3 205 205	2 923 953
Investissement			
Transferts		382 094	236 882
		382 094	236 882
	2 784 228	3 587 299	3 160 835
SOMMAIRE DES DÉPENSES			
Administration générale	484 894	516 722	33 715
Sécurité publique			
Police	102 750	109 867	
Sécurité incendie	111 648	128 942	28 839
Transports	5 900	5 221	
Réseau routier	444 344	727 834	301 357
Transport collectif	21 000	3 006	
Autres	117 175		
Hygiène du milieu			
Eau et égout	205 250	250 395	235 798
Matières résiduelles	146 750	150 149	
Autres	1 000	4 081	792
Santé et bien-être	45 996	49 168	
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	72 026	75 894	3 017
Promotion et développement économique	69 975	69 433	645
Autres	5 750	923	
Loisirs et culture	209 107	192 782	128 245
Frais de financement	150 986	128 406	
	2 194 551	2 412 823	732 408
Amortissement des immobilisations		732 408	(732 408)
	2 194 551	3 145 231	

Le mot du maire

PLAN QUINQUENNAL 2021-2025



DESCRIPTION	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025
Acquisition d'un véhicule électrique	45 000\$				
Déménagement du gym	50 000\$	100 000\$			
Aménagement d'une cuisine collective		50 000\$			
Acquisition d'une génératrice		110 000\$			
Prolongement rue Gagné	30 000\$	900 000\$			
Amélioration chemin Wilfrid-Bédard	30 000\$	900 000\$			
Renforcement barrage lac de l'Aqueduc		35 000\$			
Travaux TECQ remplacement tuyau d'égout sous la voie ferrée	250 000\$				
Travaux TECQ infrastructure rue Gauthier et des Fondateurs	191 000\$	510 000\$			
Améliorations au centre communautaire	27 000\$				
Réfection rue Gauthier					1 312 000\$
Améliorations route des Fondateurs				1 000 000\$	
Amélioration route Dorval			100 000\$		
Coût de l'ensemble des projets	623 000\$	2 605 000\$	100 000\$	1 000 000\$	1 312 000\$
SOURCES DE FINANCEMENT DES PROJETS D'IMMOBILISATION					
Par emprunts municipaux		1 170 000\$		250 000\$	
Par transfert des activités de fonctionnement	142 000\$	36 250\$	100 000\$		
Par subventions	481 000\$	1 398 750\$		750 000\$	1 312 000\$
Financement total de l'ensemble des projets	623 000\$	2 605 000\$	100 000\$	1 000 000\$	1 312 000\$

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2021-403
CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
DE LAROUCHE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2021-401

Lors de la réunion du 17 mai 2021, le conseil municipal a adopté le règlement 2021-403, concernant les animaux sur le territoire de la municipalité de Larouche et abrogeant le règlement 2021-401.

Voici les grands sujets dont traite ce règlement:

Les animaux autorisés sur le territoire et le nombre autorisé, Les odeurs, L'obligation d'une longe, Le transport, Les animaux blessés ou malades, L'abandon d'animaux, Les animaux morts et les animaux mis à mort, Les maladies contagieuses, Les animaux errants, Les morsures, La maîtrise d'un animal, Le trouble et le bruit, Les plaintes, Les dommages causés par un animal, Les excréments, Les combats d'animaux, Le piégeage et l'empoisonnement, Les pigeons, écureuils et autres animaux en liberté, Les œufs et nids d'oiseaux, L'équitation, Les événements, La baignade, Les ordures ménagères, Les endroits où la présence de chiens est interdite, Les aires de jeux, Les oiseaux migrateurs, Les licences pour chiens et chats, Les nouveaux arrivants, Les exemptions et exceptions, Les médaillons et certificats, Le port ou l'altération du médaillon, Les chiens errants, Les zones interdites aux chiens, La capture et la mise en fourrière, Les chiens de garde ou de protection, Les chiens potentiellement dangereux, Les conditions de garde temporaire, Les responsabilités du gardien, Les sanctions, Les frais.

Ce règlement est déposé au bureau du directeur général de la municipalité, 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ou vous pouvez en prendre connaissance pendant les heures de bureau. Vous pouvez aussi le consulter sur le site web de la municipalité .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi, sauf le TITRE V, articles 37 à 49 et le TITRE XII article 72, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

DONNÉ À LAROUCHE, ce premier jour de juin 2021.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

Offre d'emploi Agent de développement

La municipalité de Larouche vous offre l'occasion de vous épanouir au sein de son équipe en tant qu'agent de développement.

Description

Sous l'autorité du directeur général, l'agent de développement devra :

- Coordonner, superviser et participer aux opérations liées au développement de la municipalité dans les domaines économique, communautaire, culturel et autre ;
- Procéder aux demandes de subventions dans les différents programmes d'aide aux municipalités ;
- Planifier, coordonner et superviser les activités de la maison des jeunes ;
- S'assurer de la saine gestion financière de la maison des jeunes et préparer tous les états financiers ainsi que les dossiers de vérification annuelle ;
- Exécuter les tâches liées au journal municipal (collecte des articles, montage, impression) ;
- Faire la gestion et la rédaction des publications du site web ;
- Élaborer l'idéation et la création de contenus destinés aux réseaux sociaux ;
- Toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat.

Qualifications exigées

La personne recherchée devra :

- Posséder un baccalauréat dans une discipline pertinente (ou expérience équivalente) ;
- Avoir une très bonne maîtrise du français ;
- Avoir des notions de base en comptabilité ;
- Maîtriser la suite Office ;
- Connaître Webflow ou autre logiciel pour conception d'un site web, un atout ;
- Avoir de l'entregent et de la facilité à communiquer ;
- Avoir une éthique professionnelle ;
- Être débrouillarde et autonome.

Conditions de travail

- Remplacement d'un congé de maternité, contrat d'un an avec possibilité d'une permanence ;
- Le salaire, les conditions de travail et les avantages sociaux sont ceux déterminés par la convention de travail des employés municipaux ;
- L'horaire de travail est de 35 heures, du lundi au jeudi de 8h à 16h45 et le vendredi de 8h à 12h ;
- Occasionnellement, l'employé sera appelé à travailler en dehors de ces heures ;
- Date prévue d'entrée en fonction : juillet 2021.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 25 juin 2021, 16h**, par courriel à apageau@larouche.ca en mentionnant dans l'objet : *Emploi agent de développement*.

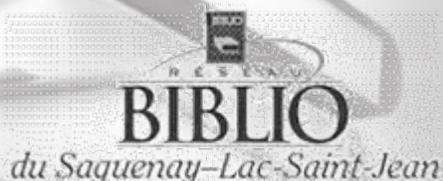
NOTE : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Vie municipale

Bibliothèque Lucette-Douillard

Horaire d'été
Du 6 juillet au 31 août 2021

La bibliothèque sera ouverte
Le mardi de 18h30 à 20h



418 695-2201 poste 3609
larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca

Je ne ferai pas
la différence.

Je fais ma part

**je me
présente!**
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

jemepresente.gouv.qc.ca
1 844 844-8466

- > Je connais ma ville et j'ai de bonnes idées.
- > Je suis à l'écoute de mes concitoyens et concitoyennes.
- > Je sais rassembler les gens et atteindre des compromis.
- > J'ai un bon esprit d'analyse.
- > Je veux apporter ma contribution à ma communauté.

Québec 



La Fête de la St-Jean-Baptiste

Terrain des loisirs de Larouche
912, route des Fondateurs
Le 24 juin

PROGRAMMATION

ACTIVITÉ VIRTUELLE

- 10h** **Bébé jajou la toune**
Transmets la vidéo de ta meilleure interprétation (karaoké, chansonnier) ou composition de chanson québécoise avant le 24 juin par Messenger à [facebook/loisirs.larouche](https://www.facebook.com/loisirs.larouche) ou par courriel à loisirs@larouche.ca
- Diffusion web des meilleures prestations à [facebook/loisirs.larouche](https://www.facebook.com/loisirs.larouche)

JOURNÉE FAMILIALE

- 10h à 15h30** **Rallye familial** dans les rues de la municipalité
Les détails sont disponibles au larouche.ca
- 13h** Ouverture du site
Les enfants de 10 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte
- 13h à 16h** **Jeux gonflables**
Table à dessin
- 13h30 à 14h30** **Mascottes et ballons**
- 15h à 15h30** **Zumba**
- 16h** **Prix de participation**
Fermeture du site

SOIRÉE SPECTACLE

19h Ouverture du site
Apportez vos consommations
Les contenants de verre sont interdits
Respect des mesures sanitaires en vigueur
Réservation obligatoire au larouche.ca
Maximum de 250 places désignées
Apportez vos chaises pliantes
Les personnes mineures doivent être accompagnées d'un adulte

19h45 **Discours patriotique**
Hommage au drapeau

20h **Spectacle musical**
Chansonnier David Lapointe
Présenté par Quincaillerie Tremblay Laroche



Fermeture du site immédiatement après le spectacle musical

Heure et lieu secrets **Feux d'artifice**
Présenté par Pyrospek



Québec 

 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Canada 



Municipalité de
LAROCHE

Informations diverses

Église Saint-Gérard-Majella

Capitation 2021

Les membres du Conseil de Fabrique remercient très sincèrement toutes les paroissiennes et paroissiens qui ont répondu à ce financement. Cette initiative est une belle attention qui a été très appréciée par les marguillières et les marguilliers.

À ceux et celles qui n'ont pas encore fait parvenir leur montant, nous vous rappelons qu'il n'est jamais trop tard pour le faire. Vous pouvez nous faire parvenir le paiement par la poste sans enveloppe affranchie.

Merci de votre grande générosité

Fleurs coupées et grande sélection de plantes vivaces

Nous avons une belle variété de fleurs coupées (pivoines, iris, lupins, juliennes, hémérocailles et autres) de notre jardin pour tout évènement ou pour votre propre plaisir. Nous effectuons la préparation de bouquets pour évènements spéciaux, tels que mariage, anniversaire, funérailles, et autres. Les commandes se font sur appel.

Marlène et Robert

1561, Chemin du Ruisseau, Larouche

418 695-9448 ou 418 540-4272

Domaine de la Montagne

Logements à louer

649, rue Gagné, Larouche

Nous avons deux logements de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. Les logements sont des 3 1/2, chauffés, éclairés et déneigés. Ils sont situés dans un environnement sécuritaire. Dans le cadre du programme du supplément de loyer, accessible aux personnes à faibles revenus, nous avons droit à deux suppléments qui seront disponibles à compter de juillet 2021.

Sur place vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Serge Gagné, 418 487-6689

Informations diverses

Travail de rue dans la municipalité de Larouche

Un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes

Le beau temps est à nos portes, il est donc possible que vous m'aperceviez davantage.

Que vous désiriez jaser, des conseils ou que vous viviez une période plus difficile, vous pouvez me contacter. Je suis intervenante de formation et outillée pour vous aider! Au besoin, mon rôle est de vous référer vers les ressources du milieu.

N'hésitez pas à me contacter Marie-Pier (appels et textos).
Des rencontres virtuelles sont également possibles.

Marie-Pier
418 944-1290



Les aînés de Jonquière

Offre de service dans votre milieu



Les Aînés de Jonquière est un organisme à but non lucratif. Notre mission est de venir en aide aux personnes âgées. Nous avons comme objectif d'améliorer de façon générale la qualité de leur vie et que ceux-ci puissent demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Nous savons que la période du troisième âge amène souvent son lot de difficultés, soit physiques, affectives, sociales et matérielles. Alors c'est avec empressement que nous vous annonçons la possibilité de profiter des services (accompagnement, gardiennage, répit, soins d'hygiène, ménage et commissions) dans votre secteur, puisque que nous avons le privilège d'avoir une ressource sur place à Larouche.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour que l'on puisse vous donner toutes les informations et être présent pour vous aider, la demande étant limitée.

Au plaisir !
418 548-6444 poste 226, 230 et 234

Informations diverses

École Du Versant

Année scolaire 2020-2021 Des idées novatrices pour bouger malgré la pandémie !

Les nombreuses contraintes reliées à la COVID-19 n'ont pas arrêté l'équipe école pour l'organisation d'activités sportives ! À Du Versant, le mois de septembre a débuté avec une course en forêt afin de découvrir les indices reliés au thème de l'année scolaire « Cours vers la réussite et programme ton avenir » ! Un élève par classe devait courir (à départs intercalés) afin d'aller chercher un indice installé à la fin d'un sentier de 800 mètres de course en forêt avec fort dénivelé. Toutes les classes ont pu suivre la course qui était filmée en direct sur TEAMS pour finalement découvrir l'indice de chacune qui menait à découvrir le fameux thème ! Chaque élève a ensuite indiqué un objectif personnel qu'il se donnait pour la première étape sur une espadrille de papier. Toutes les espadrilles complétées par les élèves ont été collées sur un grand babillard à l'entrée de l'école, puis à chaque étape, ils étaient invités à examiner leur objectif et à s'en fixer un nouveau !

« Cours vers ta réussite »

Toujours en respectant les consignes sanitaires, deux activités de marche-course se sont déroulées dans un parcours en forêt de 2 km, suivies de collations saines permettant de découvrir de nouvelles saveurs. Tous les élèves et les membres de l'école participaient avec entrain et motivation !

Pendant la saison hivernale, un après-midi sportif a été planifié. Ringuette, hockey, glissade, planche à neige, construction de forts et sculptures sur neige ont eu lieu en terminant avec une brochette de fruits et un chocolat chaud. Nathalie Poitras a su diriger avec brio un atelier de sculpture sur neige qui a donné de beaux résultats !

Une activité d'initiation de planche à neige s'est également déroulée avec les 6^e année. Kim Boivin et Marie-Ève Martineau ont permis aux élèves de découvrir les joies de cette discipline sportive, à même la cour arrière de l'école, dans les espaces disponibles au flanc de la montagne ! Une activité tout à fait réussie. Puis, toujours avec les 6^e année, le mois de mai s'est bouclé avec une course à pied de 1,7 km et de 3 km pour les plus motivés, après avoir suivi un entraînement de course régulier donné par les deux enseignantes. Un athlète invité du Club Jacours, M. Anthonin Boivin, 69 ans, est venu aborder les élèves et courir avec eux pour les motiver ! Il a su capter leur attention et marquer sa présence en leur remettant ses médailles personnelles ! De beaux moments.

Informations diverses

Les cours d'éducation physique lors de la zone rouge ont également eu lieu complètement à l'extérieur. Beaucoup d'élèves ont su apprivoiser l'hiver malgré ses froids parfois intenses par l'entremise des activités les initiant aux multiples options offertes par le plein air. L'enseignante d'éducation physique a pu voir ses élèves en action dans un environnement complètement différent de celui du gymnase. Elle mentionne qu'elle a pu constater que certains élèves se plaisaient davantage à l'extérieur qu'à l'intérieur pour être actifs.

« Programme ton avenir ! »

Pour bien clôturer le thème de l'année, Marie-Andrée Blackburn et Kim Boivin ont joint leurs efforts avec M. Yan Bilodeau du Centre de service de La Jonquière afin de promouvoir l'utilisation des technologies dans l'école. Les élèves de tous les cycles ont pu bénéficier d'une initiation à des équipements, tels que iPad et robots ! Une première pour l'école Du Versant, ce qui a été grandement favorable aux apprentissages. Les enseignantes ont également joint le projet en se formant davantage pour l'utilisation de technologies lors de leurs cours en classe. Tout cela a été possible grâce à la motivation de chacune !

Quel bel équilibre entre activités physiques et gestion des technologies ! L'équipe école se dit satisfaite de ses efforts pour offrir un milieu d'enseignement riche en motivation.

Protection du lac du Camp



Le batillage est une question de comportement

Le batillage est l'ensemble des vagues provenant du sillage d'un bateau et qui touchent les rives. Quel que soit le bateau, lorsqu'un plaisancier circule sur le lac ou le chenal, il y aura toujours du batillage. Toutefois, si la circulation a lieu à grande vitesse, ou encore près du rivage, le batillage créera des problèmes sur la rive. Il est important que les plaisanciers adaptent leur vitesse et qu'ils respectent les règles spécifiques du code d'éthique. À cet égard, une dizaine d'affiches seront érigées autour du lac du Camp afin d'inciter les plaisanciers à moduler leur mode de navigation.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale !

